



Relecture de l'article de Maitrot et Probst-Biraben sur Les Tatouages des Indigènes de l'Afrique du Nord (Classement et Hypothèse)
Revisiting Maitrot and Probst-Biraben's Study on The Tattoos of Native North Africans (Classification and Hypothesis)

Belkaaloul Zaki*	Farouk Benkherfallah
Abouelkacem Saadallah university Alger2 (Algerie)	Abouelkacem Saadallah university Alger2 (Algerie)
zaki.belkaaloul@univ-alger2.dz	Farouk.benkherfallah@univ-alger2.dz

Reçu: 27/07/2025

Acceptation:17/09/2025

• **Résumé :**

Cette étude propose une relecture critique de l'article de Maitrot et Probst-Biraben (1929) sur les tatouages des populations autochtones de l'Afrique du Nord. Problématique : En quoi les marquages corporels traditionnels peuvent-ils constituer une source historique légitime à même d'informer la connaissance des civilisations antiques du Maghreb, comme l'épigraphie et l'iconographie ? Intérêt : Le tatouage nord-africain est peu exploité, alors qu'il possède une légitimité de « conservatoire tégumentaire » des croyances, coutumes et arts ancestraux préislamiques. Cette étude tente d'en redonner tous les enjeux, le tatouage étant accessible comme source secondaire de l'histoire antique maghrébine. Méthodologie : Analyse comparative des classifications opérées par les auteurs : dans le choix des types de tatouages selon les finalités (médical, ornemental, professionnel, tribal) et selon les motifs (survivances cultuelles antiques versus éléments décoratifs). Examen de la répartition géographique, révélant une dégradation progressive des motifs d'Est en Ouest, confirmant l'origine méditerranéenne-orientale. Une prudente interprétation est favorisée sur des symboles fatigués dont les significations originelles sont devenues floues. Résultats : Les tatouages nord-africains sont, pour 75% d'origine berbère, témoignent de survivances civilisationnelles.

Mots clés : Tatouage, Afrique du Nord, Tanit, tégumentaire des croyances, coutumes, arts.

Abstract:

This study proposes a critical reexamination of Maitrot and Probst-Biraben's (1929) article on tattoos among indigenous populations of North Africa. Research Question: How can traditional body markings constitute a legitimate historical source capable of informing knowledge of ancient Maghreb civilizations, like epigraphy and iconography? Significance: North African tattooing is underexploited, despite possessing legitimacy as a "tegumentary conservatory" of pre-Islamic ancestral beliefs, customs, and arts. This study attempts to restore all its stakes, with tattooing being accessible as a secondary source for ancient Maghreb history. Methodology: Comparative analysis of classifications made by the authors: in the choice of tattoo types according to purposes (medical, ornamental, professional, tribal) and according to motifs (ancient cultic survivals versus decorative elements). Examination of geographical distribution, revealing progressive degradation of motifs from East to West, confirming Mediterranean-Oriental origin. Cautious interpretation is favored regarding worn symbols whose original meanings have become blurred. Results: North African tattoos are 75% of Berber origin and bear witness to civilizational survivals of tegumentary beliefs, customs, and rudimentary arts.

Keywords:

Tattoo, North Africa, Tanit, tegumentary beliefs, customs, rudimentary arts.

* Auteur expéditeur

L'introduction doit couvrir une préface appropriée au sujet (tenir à l'écart des idées générales déjà connues), puis clarifier l'importance de la recherche et ses objectifs, soulevant le problème et la Cet article est une relecture de l'article intitulé " Les Tatouages des Indigènes de l'Afrique du Nord (Classement et Hypothèse) "¹ publié en 1929 par la société française d'ethnographie dans sa Revue d'Ethnographie et des traditions populaires ; écrit par Maitrot de La Motte-Capron, Albert (1875-1943) un officier militaire , auteur de plus de 40 ouvrages littéraires et documentaires sur l'Algérie publiés par des sociétés savantes algériennes ; et **Probst-Biraben, Jean Henri (1875-1957)** professeur de médecine qui a rédigé plus de 16 articles publiés par des sociétés savantes.

Dans le cadre de cette étude, nous proposons le retour sur l'étude du tatouage nord-africain, puisqu'il est d'une part peu étudié et d'autre part un vrai conservatoire tégumentaire des croyances, des coutumes, des arts rudimentaires reçus des ancêtres. Ceci dit, le tatouage nord-africain est une source secondaire de l'Histoire antique du Maghreb et au même rang que l'iconographie et l'épigraphie Libyque, d'où l'intérêt de cette relecture.

. Introduction

Plusieurs auteurs se sont occupés du tatouage des indigènes de l'Afrique du Nord, relevant généralement bien les dessins relativement simples. Cependant, les indigènes ayant oublié leurs significations anciennes ou donnant des explications fantaisistes, le sens demeure souvent hypothétique ou douteux.

M. Caloyanni, magistrat du Caire, en a reproduit un certain nombre usité en Égypte, mais recueillis chez des prisonniers des villes. La plupart sont imités des Européens, ou si modernes qu'ils ne paraissent pas refléter les traditions décoratives des téguments des indigènes². Bertholon et Chantre, puis Carton, pour la Tripolitaine et la Tunisie, ont fourni une contribution sérieuse à la géographie du tatouage autochtone, reproduction plus ou moins altérée aujourd'hui des modèles ancestraux.

Herber a publié des études capitales pour la connaissance du tatouage des musulmans au Maroc, mais ses recherches ont plutôt porté sur des figurations d'imitation européenne ou récentes que sur les plus anciennes et autochtones³. En Algérie, peu de recherches méthodiques ont été faites ; faute de renseignements portant sur les trois provinces, nous ne pouvons publier encore une étude complète.

¹ MM. Maitrot et J.-H. Probst-Biraben, *les Tatouages des Indigènes de l'Afrique du Nord (Classement et Hypothèse)*, Revue d'Ethnographie et des traditions populaires, N° 37-40, la société française d'ethnographie, 1929, pp. 114-127.

² CALOYANNI. *Etude des tatouages des criminels d'Egypte*, in *Bulletin de l'Institut d'Egypte*, tome V. Le Caire, 1923.

³ HERBER. *Tatouage des prostituées marocaines*, in *Rev. D'Ethnographie et de Sociologie*, 1919.

1. Caractéristiques générales des tatouages nord-africains

Même ceux d'Égypte, même ceux des prisonniers et des prostituées marocaines, tous les tatouages des indigènes de l'Afrique du Nord manifestent une mentalité toute autre que les dessins gravés sur l'épiderme des Européens. **Ils n'indiquent à peu près jamais le vice ou la criminalité.** On n'y rencontre **aucun signe de dévergondage**, encore moins les obscénités qui ornent si tristement les corps de nos délinquants ou de soldats européens.

Partout dans l'intérieur de la Tripolitaine, de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, c'est-à-dire là où l'influence des Européens ou des Orientaux modernisés ne s'est pas faite sentir, **les tatouages sont géométriques**, ou schématiques d'objets ou d'êtres, Caloyanni n'a fourni que très peu de modelés géométriques qui sont le signe du *neit* (fig. 1).

La religion musulmane considère les tatouages comme répréhensibles, même quand ils ne reproduisent pas la figure humaine. Elle les tolère dans la pratique, parce que la coutume plus ancienne que l'Islam, existant déjà en Arabie avant Muhammad - que Dieu le bénisse et lui accorde la paix - est trop forte pour être extirpée⁴. Ce ne sont pas les gens distingués, riches, de familles de chorfa qui portent un épiderme ainsi orné, mais les fellahs, les nomades ou les artisans. Les femmes sont souvent plus tatouées que les hommes⁵.

Il est très probable qu'il s'agit, dans toute l'Afrique du Nord, de **survivances très antiques**, témoins des civilisations méditerranéennes disparues et même de psychologie des demi-civilisés, aux stades religieux et artistiques qui ont précédé l'Islamique. La dégradation des motifs de l'Est à l'Ouest, leur simplification et peut-être l'usure, viennent ajouter une forte présomption à l'hypothèse d'une origine surtout méditerranéenne-orientale.

2. Classifications des tatouages

2.1 Classification par finalités

Chez les Européens, les finalités sont peu nombreuses : bravade, souvenir d'une personne ou d'un événement, intention de parure, désœuvrement. Rien de tout cela chez les indigènes.

1° Les tatouages de simple médication, analogues aux pointes de feu ou aux scarifications en Europe. Toutes les fois que nous rencontrons des points répétés sur la tempe, des traits qui ne forment pas un dessin harmonieux sur la main, la poitrine, le dos ou la jambe, nous avons affaire à un tatouage médical (fig. 2) – ça peut être due au Hijama-.

⁴ HERBER, Tatouage et religion, in *Rev. De l'Histoire des religions*, 1921.

⁵ CARTON. *Ornementation et stigmates tégumentaires chez les indigènes de l'Afrique du Nord*. Soc. D'anthropol. Bruxelles, 1920.

2° Les ornements de parure, habituels, détaillés ou schématisés : tatouages de bagues, de bracelets, de bandeaux, des vestiges dessinés de vêtements disparus. Résidus typiques d'arts pré-islamiques disparus, plusieurs simulent des jambières à ramages, ou des bas que les musulmans ne portent pas dans ces régions⁶.

3° Les signes de profession sont exceptionnels. Herber a noté des lettres initiales des caïds, des marques très simples chez des soldats des anciens tabors⁷. Il s'agit de marques servant à attester qu'un tel s'est vendu comme mercenaire à vie. On trouve aussi un tatouage marocain de tireurs, dits *frères de Sidi Ali*, dont la zaouïa est à Tamegrout, sorte d'épi gravé sur l'épaule droite, qui confère au tireur l'infailibilité.

4° Les dessins distinctifs de tribus ou de *çofs*, de quartiers de village sont peu communs. Les cas isolés indiquent peut-être les dernières manifestations de la marque humaine de groupe analogues à une marque possessive de troupeau. En Kabylie, les deux *çofs* principaux d'un taddert (village) portent parfois deux tatouages distincts : les gens du hameau supérieur (*oufalla*) ont une étoile à cinq pointes sur la joue droite, ceux du hameau inférieur (*bouada*) un triangle sur le front entre les deux yeux (fig. 4).

Au Maroc, les Riffains distinguent les hommes des diverses tribus par la disposition des traits tatoués sur leurs visages : les Beni Ouriartel ont deux lignes obliques de chaque côté du menton, les Beqqouya une ligne au milieu et une ligne oblique de chaque côté du menton figurant un trident, les Beni Ittef portent une ligne verticale au menton flanquée de chaque côté de deux lignes horizontales (fig. 5)⁸.

2.2 Classification par genres de figures

2.2. 1° Tatouages de survivances des anciens cultes

a) Le *neit égyptien*, sorte de quadrilatère à appendices, qu'on trouve partout mais simplifié en Algérie et au Maroc (fig. 6), souvenir sans doute de la navette sacrée adorée à Saïs.

b) Des figures énigmatiques, composées de cercles, d'arcs, de points, de zigzags, rappelant des schémas de masques. Elles ressemblent parfois à celles remarquées sur des vases préhistoriques

⁶ HERBER. *Tatouage du pied au Maroc*. L'Anthropologie, 1923.

⁷ HERBER. *Archives berbères*. Leroux, Paris, 1920 : tatouages des soldats des anciens tabors.

⁸ Archives marocaines. 1er volume, pp. 175-176.

d'Hissarlik ou les figures des menhirs de Gavrinis⁹. Si ce sont des reproductions de visages humains stylisés, elles rappellent peut-être le culte rendu à de très anciennes idoles (fig. 7).

c) Des tatouages à crochets, souvent très compliqués, sont difficiles à interpréter. On pourrait les considérer tantôt comme des idoles à bras multiples, tantôt comme des animaux stylisés (pieuvre mycénienne décorative, sauriens), parfois comme des candélabres des temples anté-islamiques, ou même des poignées d'épées ornées à antennes des époques de Halstatt. En Algérie et au Maroc, il n'y a plus que des lignes brisées ornant un axe vertical (fig. 7).

d) Les trépieds, surmontés de plusieurs branches bifurquant au même point de la hampe, sont équivoques, trop usés. Trois sens peuvent être soupçonnés : reproduction d'ustensiles anciens stylisés (candélabres, chandeliers à branches multiples) ; arbres schématisés, souvenirs de cultes préislamiques de la végétation ; lettres d'alphabets méditerranéens machinalement copiés dans une intention magique. On en trouve chez les Bédouins des bords de l'Euphrate comme chez les indigènes de Ouargla ou de Ghardaïa (fig. 8). Ils sont très communs chez les Ouled Naïl.

e) Les sortes de peignes (*mechatî*), simples ou symétriquement répétés, sont fréquents en Tunisie et en Algérie. On a discuté pour savoir s'ils étaient des simplifications de la main de Fathma, des pointes multiples contre le mauvais œil. On en trouve dans la mer Égée, à Mycènes et à Tyrinthe comme sur les dolmens de l'Armorique (fig. 10).

f) Les points isolés auxquels il faut joindre les croix, dits *mouches* ou *debbân* par les indigènes, qu'on rencontre partout, principalement sur les joues, le menton ou le front des femmes. Les croix sont tenues par Bertholon et Carton pour des lettres tfinagh ou des emblèmes solaires. Nous penchons pour le sens immédiatement indiqué par le terme *debbân*¹⁰ : ce sont la plupart du temps des mouches, comme celles que se posaient les coquettes européennes du XVIIIe siècle (fig. 11).

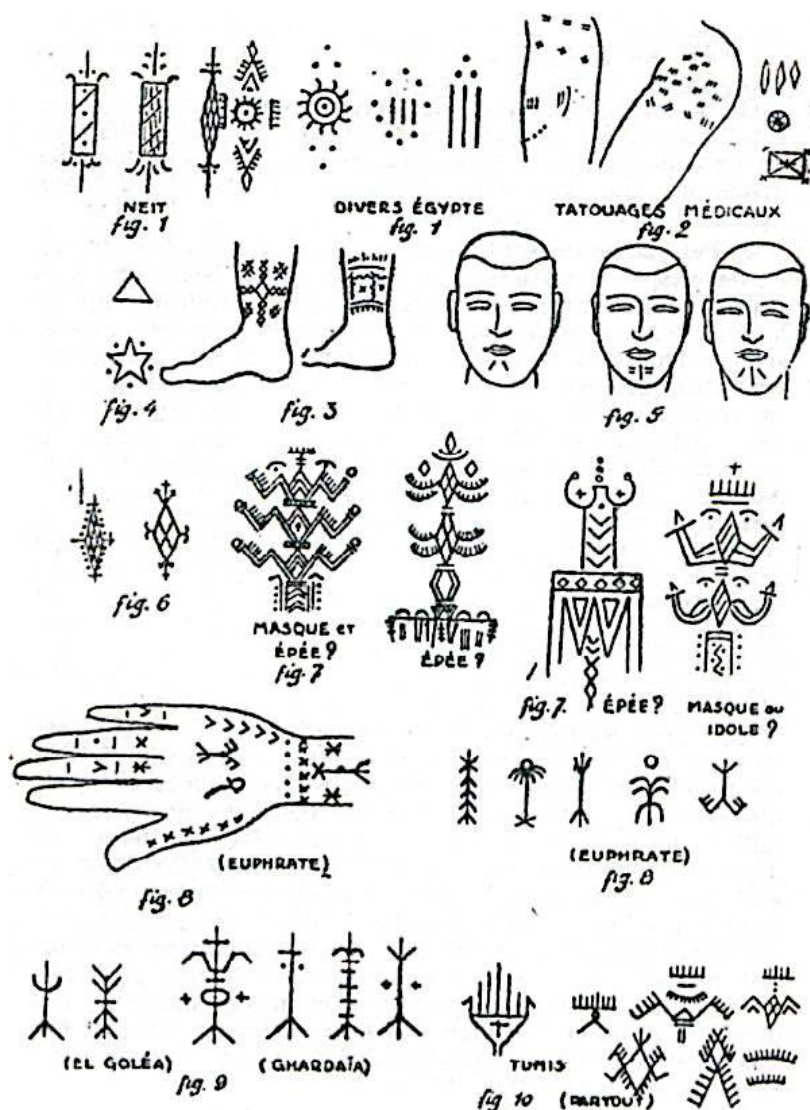
g) Le schéma probable du salut sémitique, les bras levés à double angle aigu, dit *âredj*, surmonté ou non d'une croix, est peut-être un geste d'adoration très ancien. Il rappelle dans certaines régions le signe de Tanit (fig. 12), remarqué par Carton. Les cultes apportés par les Carthaginois ont été solidement implantés en Afrique¹¹.

h) Les triangles simples ou répétés, formés de lignes ou de points. Le triangle a été suffisamment vénéré avant l'Islamisme pour être utilisé comme motif courant dans l'ornementation tégumentaire (fig. 12). Plusieurs de ces figurations, religieuses d'abord, devinrent purement talismaniques.

⁹ DECHELETTE. Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, I, pp. 584 à 613.

¹⁰ Nous indiquerons ailleurs les variations de position de Debbana dans un essai de géographie des tatouages.

¹¹ P. PALLARY. Revue Tunisienne, 1911.

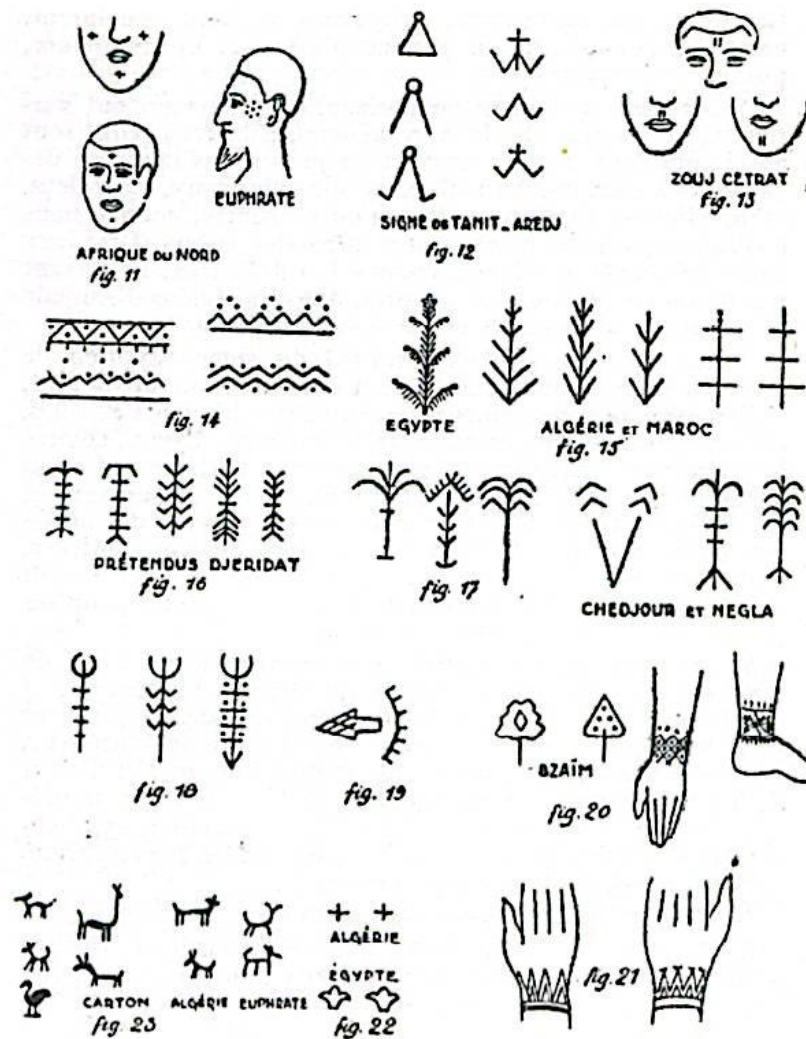


Source : (Maitrot et Probst-Biraben, 1929, 118.)

i) Les traits verticaux ou horizontaux, surtout verticaux, au nombre de deux en général, dits *zouy cetral*, sont aussi communs que les croix et les points. Au Riff, ce sont *tleta*, *arba*, *khamsa* (3, 4, 5) traits qu'on rencontre sur les mentons des gens des tribus. Les deux traits fréquents au Maroc ne le sont pas moins en Algérie, dans l'Aurès, dans les régions d'Aumale et de Bou Saada (fig. 13).

j) Les chevrons, peut-être rappel du signe égyptien de l'eau, sans doute aussi simplement décoratif, unique, doublé, triplé, avec ou sans points intercalés. Ils sont universels, comme garnitures décoratives des soubassements des autels des Océaniens, des Indiens d'Amérique, tout autant que dessins banals de la céramique des régions peuplées par les indigènes (fig. 14).

k) Les palmes (djerid) constituent un motif de première importance. Répandu du Maroc à l'Égypte, il paraît originaire du pays des dattiers et plus fréquent vers le Sahara. C'est assurément un emblème symbolisant la fécondité, ou la divination ancienne de la végétation. Il prend plusieurs formes : épi, branches inégales s'écartant d'un trait vertical, traits horizontaux égaux coupant la verticale, sorte de croix de Lorraine plus ou moins complexe. On peut le rencontrer dans le Sud vers Biskra, dans l'Oued Rhir, à Bou Saada, chez les Ouled Nail et jusqu'à Ghardaia et El Goléa (fig. 15) (fig. 16).



Source : (Maitrot et Probst-Biraben, 1929, 122.)

l) Les palmiers (nekhel), isolés ou à deux rejetons divergents, sont fréquents en Tunisie et dans le Sud algérien, principalement vers le Sahara algérois et jusqu'au Mزاب (fig. 17). Ils sont liés sans doute à un ancien culte de la végétation, le palmier étant l'arbre providentiel des oasis.

m) Les arbres schématisés (chedjour) sont de même nature et répandus indifféremment dans toute l'Afrique du Nord (fig. 17).

n) Les figures dites aqareb (scorpions) ne sont peut-être pas la reproduction de ces arachnides comme le croient les indigènes, mais des variantes des dessins à crochets. On peut y voir une

combinaison talismanique de pointes rectilignes et de courbes en croissants. Ils sont communs chez les Ouled Naïl et chez les Chambas (fig. 18).

o) Des figurations de pointes de flèches en silex, probablement liées à la vénération des silex taillés dits pierres de foudre en Kabylie (fig. 19).

2.2. 2° Tatouages décoratifs ou de parure

Ces tatouages reproduisent des bijoux usités en Afrique depuis des siècles, motifs ornementaux fréquents surtout sur les Plateaux :

a) Des reproductions de bijoux typiques, fibules ou *bzaïm*, particulièrement en Kabylie, dans l'Aurès, et des mains de Fatma grossières, ici peut-être talismaniques (fig. 20).

b) Des croissants musulmans, ou remontant à l'époque carthaginoise, spéciaux au Nord.

c) Des fleurs comme en Égypte, rappelant la lotus. On en rencontre quelques-unes en Kabylie. Carton en reproduit de Tunisie (fig. 21). Ou mouches dites *debban*, mais l'avis des auteurs sont des fleurons à trois dents (fig. 22).

d) Des figurations d'animaux stylisés ou géométrisés par manque de technique : sloughis, gazelles, chameaux, serpents, oiseaux. Sur plusieurs on pourrait reconnaître des ibis venus par l'Égypte, peut-être des antilopes préhistoriques disparues. Bertholon et Carton en ont trouvé en Tunisie (fig. 23).

e) Des entrelacs simples et divers (fig. 24).

f) Des ornements universels des demi-civilisés : losanges, damiers, remplissages de carrés ou de triangles nus et striés alternants, comme sur les poteries berbères, fréquents dans le Nord (fig. 25).

g) Des déformations d'anciens signes, mélangés dans des combinaisons de fantaisie, expliquées par les voyages rendus plus faciles.

3. Observations critiques et conclusions

Notre prudence à attribuer un sens précis unique aux dessins s'explique par le fait que beaucoup de symboles usés des anciens cultes ressemblent trop à de simples ornements pour qu'on puisse les accepter comme tels avec certitude. Dans un tatouage tunisien à crochets, avons-nous affaire à

un rappel d'animaux marins de l'art mycénien ? À un souvenir d'épées à antennes du préhistorique ? À des fantaisies du tatoueur ? Nous n'osons pas conclure définitivement.

On peut croire à la persistance du signe de **Tanit**, du **neit**, des pointes multiples contre le mauvais œil, du salut sémitique ou *aredj*, des trépieds ou des candélabres sacrés, des schémas d'idoles déformées, d'animaux vénérés, de copies séculaires d'animaux gravés sur les rochers ou préhistoriques, de signes alphabétiques de formes méditerranéennes usitées comme talismans.

Quant aux chevrons, demi-cercles, points, traits, damiers, remplissages divers, analogues à ceux des poteries berbères, beaucoup peuvent venir soit de l'Égypte préhistorique de l'âge de pierre, soit d'influences égéennes¹².

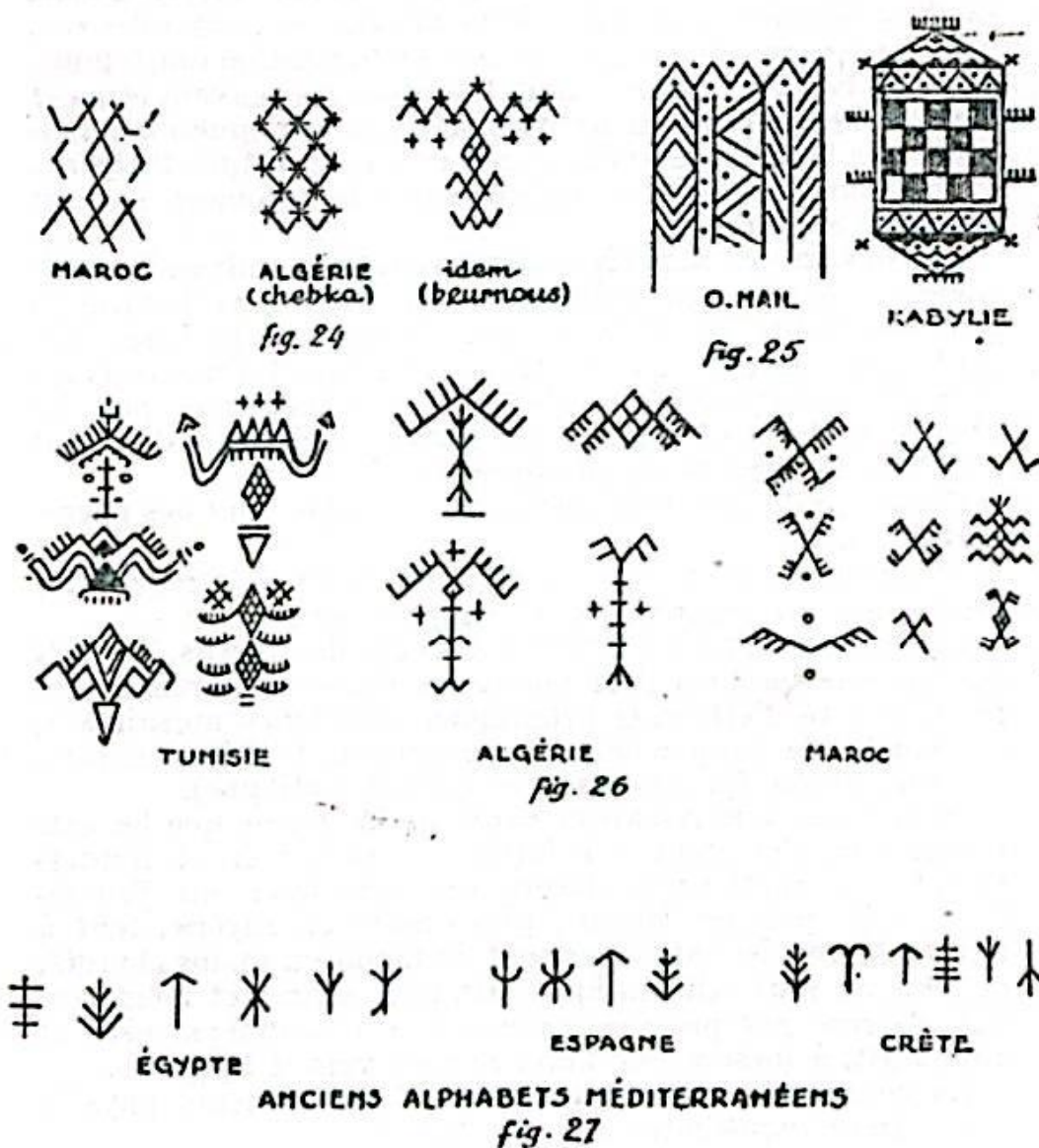
4. Répartition géographique et évolution

Une remarque capitale s'impose : de même que les arts musulmans s'écartent des façons orientales, les tatouages sont **de moins en moins chargés, de plus en plus schématiques, simples, sobres et même usés et appauvris, à mesure que l'on s'avance vers l'ouest du Maghreb.**

La comparaison du même motif dans plusieurs pays le démontre immédiatement (fig. 26). Cette dégradation progressive de l'Est vers l'Ouest confirme l'hypothèse d'une origine méditerranéenne-orientale des motifs.

D'autre part, qui a opéré ? Dans le Sud, les tatoueurs peuvent être des femmes, des colporteurs kabyles ou d'autres populations berbères, des bohémiens arabes (*beni-adass*). La mentalité du tatoueur influe sur le tatouage. Les dessins les plus récents peuvent être arabes (époque islamique) ; les plus anciens sont berbères. **On peut affirmer que les trois-quarts des tatouages nord-africains autochtones sont de motifs préislamiques** (fig. 26).

¹² Voir : DECHELETTE, tome II, p. 44, concordance des alphabets créto-égéen. Comparaison des alphabets méditerranéens avec le glozélien, in *Mercure de France*, 15 décembre 1926.



Source : (Maitrot et Probst-Biraben, 1929, 125.)

• Conclusion :

Les tatouages des indigènes du Nord de l'Afrique ne peuvent être comparés aux Européens ni comme répartition, ni comme genre de dessins, ni comme finalité des motifs¹³. **Leurs tatouages sont un vrai conservatoire tégumentaire des croyances, des coutumes, des arts rudimentaires reçus des ancêtres.**

¹³ HERBER. *Tatouage et religion*. Rev. d'Hist. Des Relig., 1921. *Tatouage des prisonniers marocains*. Hesperis, 1926. BERTHOLON. loc. cit. CALOYANNI. loc. cit.

À ce titre, malgré les énormes difficultés dues au mélange des deux styles préislamique et islamique, aux influences diverses dues à la facilité des voyages, au service militaire, au colportage, à l'oubli des significations primitives, il y a beaucoup à étudier encore dans ce domaine, en Afrique du Nord.

Il existe des possibilités, quelques probabilités plutôt que des certitudes, jusqu'à nouvelles découvertes et enquêtes décisives, encore lointaines sans doute, dans presque la moitié des cas. Les interprétations des premiers investigateurs, dont l'effort de documentation est de capitale importance, sont sujettes à une révision presque complète - Les auteurs n'ont pas recueilli assez de renseignements sur l'Orient pour pouvoir montrer que le phénomène de simplification, d'usure, constaté de l'Égypte et de la Tripolitaine au Maroc, se présente à mesure qu'on s'en éloigne vers l'Arabie, la Syrie, la Mésopotamie, pour des raisons à étudier de très près ultérieurement. La remarque est probablement très importante-.

5. Bibliographie :

• Livres:

- Joseph DECHELETTE, *Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, I, Paris, 1908.
- Joseph DECHELETTE, *Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, Paris, 1914.

• Articles:

- Archives marocaines, 1er volume, in mission scientifique du Maroc, Paris, 1904.
- Lucien Bertholon, *Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes du nord de l'Afrique*. In: *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, tome 23, 1904.
- Megalos CALOYANNI, *Etude des tatouages des criminels d'Égypte*, in *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, tome V. Le Caire, 1922.
- Louis CARTON, *Ornementation et stigmates tégumentaires chez les indigènes de l'Afrique du Nord*. Soc. D'anthropol. Bruxelles, 1920.
- John HERBER, *Tatouage des prostituées marocaines*, in *Rev. D'Ethnographie et de Sociologie*, 1919.
- John HERBER, *Archives berbères*. Leroux, Paris, 1920 : tatouages des soldats des anciens tabors.
- John HERBER, *Tatouage et religion*, in *Rev. De l'Histoire des religions*, 1921.
- John HERBER, *Tatouage du pied au Maroc*. L'Anthropologie, 1923.
- John HERBER, *Tatouage des prisonniers marocains*. *Hesperis*, 1926.
- Paul PALLARY. *Revue Tunisienne*, Tunis, 1911.